

Laxou, le 05/10/2023

Madame, Monsieur,

Pour permettre de monter en gamme, pour le bien-être des animaux comme celui des éleveurs, mais aussi pour participer à une meilleure intégration des bâtiments d'élevage dans le paysage (et la promotion d'une économie circulaire avec la filière bois), la précédente programmation sur les périmètres des anciennes régions, valorisait l'utilisation de matériaux bois par une bonification de financement public, tout en permettant un accompagnement réfléchi sur l'intégration du projet dans son environnement, via l'intervention d'un binôme Chambre d'Agriculture et CAUE (Visite conseil, suivi de la construction, réception des travaux).

**Objet**  
2<sup>ème</sup> Journée Bâtiments  
Agricoles Bois

**Affaire suivie par**  
Jacques BOULAY  
Jacques.boulay@vosges.  
chambagri.fr

Grâce à ce dispositif qui conditionnait l'aide au respect des règles de l'Art dans la construction et à la qualité des abords paysagers, plus de 600 bâtiments agricoles bois sont sortis de terre, valorisant ainsi le bois, local pour la plupart, dans nos différents paysages.

Avec la fusion des périmètres pour cette nouvelle programmation 2023-2027, le soutien spécifique aux solutions bois intégrés n'a pas été reconduit.

Or la baisse de l'élevage et une concurrence locale très forte de la part des constructeurs de bâtiments métalliques, font que le bois risque fort de perdre des parts de marché.

La journée du 17 octobre 2023 s'adresse à tous les élus de collectivités territoriales, parties prenantes dans l'aménagement des Territoires et l'accompagnement de projets de constructions agricoles. Elle a pour objectif de présenter une analyse des 15 ans d'accompagnement des bâtiments agricoles pour la valorisation du bois local, à travers différents partages d'expériences et la visite de réalisations.

Nous serons très heureux de votre présence à cette journée dont vous trouverez le programme ci-dessous.

Vous remerciant vivement pour votre intérêt et votre mobilisation, recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

**Siège Social**

Complexe Agricole du Mont Bernard  
Route de Suippes  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
www.grandest.chambre-agriculture.fr

**Bureaux  
LAXOU**

9 rue de la Vologne  
Bâtiment I  
54520 LAXOU

**SCHILTIGHEIM**

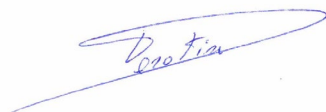
Espace européen de l'Entreprise  
2 rue de Rome - CS 30022 Schiltigheim  
67013 STRASBOURG Cedex

Nicolas PEROTIN

*Président de la Chambre  
d'Agriculture de la  
Meuse*

Jérôme MATHIEU

*Vice-Président Chambre d'Agriculture  
Régionale G.E.  
Référént Bois-Forêt  
Président Chambre d'Agriculture Vosges*





## **Journée Bâtiments Agricoles Bois**

**17 octobre 2023**

### **LIEU :**

**Chambre d'Agriculture des Vosges**, La Colombière, 17 rue André Vitu, 88026 EPINAL

**Salle : Michel BOYER**

### **PROGRAMME**

#### **MATIN : Séance plénière.**

**9h30 Accueil des participants**

**10h00** Mot de M. Jérôme MATHIEU, Vice-président de la Chambre Région d'Agriculture G.E.

**10h15** Les cahiers des charges d'un bâtiment d'élevage : contexte général, volumétrie, matériaux, fonctionnement. (J.M. ESTEVENY, CDA88, F. GOLTL, CAUE88)

**10h35** La vêtture bois sur les bâtiments agricoles, pour une meilleure intégration paysagère. (D. VOILLARD CDA54, M. HUSSON, CAUE 54)

**10h55** Le bois dans les bâtiments agricoles, quelles règles de mise en œuvre. (L. Léonard CDA68, E. MEYER CAUE Alsace)

**11h15** Bois local (J. BOULAY)

**11h20** Table ronde 1 : Le fonctionnement du Tandem CDA-CAUE, partage d'expériences. (J.M. ESTEVENY, CDA88, F. GOLTL, CAUE88)

**11h40** Table Ronde 2 : L'intégration du Bois en secteur sauvegardé, Comment mobiliser les porteurs de projets ? (T. LARRIERE ABF88, M. CAMPREDON CAUE 55, L. ZIDAR CDA57)

**12h00** Questions diverses

**12h15** Mots de conclusion des Présidents (CRAGE et RCAUE)

***Repas (à la charge des participants)***

**APRES-MIDI :** Visite du GAEC LA JAUNAY, à Fomerey (organisée par J.M. ESTEVENY, CAUE88)